

La mise en œuvre de la prévoyance professionnelle pour une entreprise et ses collaborateurs est de plus en plus complexe. Les responsables des institutions de prévoyance doivent donc assumer des fonctions toujours plus exigeantes. Le programme de formation continue et de perfectionnement proposé par Swiss Life soutient ces personnes dans l'exercice de leurs tâches.

Recommandation

Participez à un ou plusieurs modules de notre programme de formation continue et de perfectionnement qui s'adresse aux membres des conseils de fondation et des commissions de gestion. Les cours s'articulent autour de questions tirées de la pratique et seront dispensés par des spécialistes expérimentés de Swiss Life.

Fonctionnement

Module 1:

conditions cadres et bases légales de la prévoyance professionnelle

Le premier module permet aux participants d'acquérir les connaissances de base en matière de prévoyance professionnelle. Le cours constitue une introduction au concept des trois piliers. Il présente le but, l'organisation et les principes généraux du 2^e pilier. Des thèmes juridiques tels que les responsabilités et les compétences ainsi que des thèmes spécifiques actuels, qui seront approfondis, complètent le cours. Le cours dure deux jours.

Module 2:

placement de la fortune

Le module 2 s'adresse aux membres des conseils de fondation qui s'intéressent de manière spécifique aux diverses catégories et aux stratégies de placement, à la diversification, ainsi qu'aux sujets du découvert et des réserves de fluctuation. Le cours dure une demi-journée.

Avantages

Le programme de formation contient trois modules indépendants les uns des autres et apporte un soutien aux membres des conseils de fondation et des commissions de gestion dans l'accomplissement de leurs tâches exigeantes. Les modules sont adaptés en fonction des différents degrés de connaissance et des exigences des participants; ils peuvent être suivis séparément.

Module 3:

obligations de la caisse de pensions et couverture; comptabilité et clôture des comptes

Ce module permet aux membres des conseils de fondation d'apprendre les termes de base des mathématiques financières, de l'actuariat et du bilan technique. Il leur permet également de faire connaissance avec les activités de comptabilité et d'en apprendre davantage sur les comptes annuels. Le cours dure une journée.

Module Formation continue:

Le programme englobe notamment des questions juridiques actuelles ainsi que le débat sur des jugements récents rendus dans le cadre du 2^e pilier. Sont ensuite abordées les modifications actuelles de la LPP et les révisions en cours auprès des œuvres sociales. Le cours dure une demi-journée.

En bref: faits et chiffres

Offre

Avantages	<ul style="list-style-type: none">• Approfondir ses connaissances• Profiter d'une structure modulaire• Avoir la possibilité de ne suivre que les cours dont on a besoin
Disponibilité	Cours proposés plusieurs fois dans l'année
Taille de l'entreprise et secteur commercial	Cours s'adressant aux membres de conseils de fondation et aux membres de commissions de gestion d'entreprises de toute taille et de tout secteur commercial

Exigences

Degrés de connaissances requis	<ul style="list-style-type: none">• Thèmes indépendants les uns des autres• Pas de connaissances requises• Cours pouvant être suivis dans l'ordre souhaité
Durée	2 jours, un jour, une demi-journée

Programme

Module 1: Conditions cadres et bases légales de la prévoyance professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances de base• Droits• Obligations
Module 2: Placements	<ul style="list-style-type: none">• Catégories de placement• Diversification• Stratégies de placement• Mesures possibles en cas de couverture insuffisante• Réserves de fluctuation
Module 3: Obligations de la caisse de pensions et couverture; comptabilité et clôture des comptes	<ul style="list-style-type: none">• Mathématiques financières et actuariat• Bilan actuariel• Objectifs et bases juridiques de la comptabilité• Questions d'évaluation• Comptes annuels

Plus d'informations au sujet du programme de formation continue et de perfectionnement

Dates des séminaires	Veuillez vous inscrire sur la page www.swisslife.ch/conseilfondation . Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Nous vous enverrons ensuite une confirmation ou vous proposerons une autre date.
Lieu des cours	Les cours auront lieu au centre de formation Binz de Swiss Life, Grubenstrasse 49, à Zurich-Wiedikon.
Frais	Les coûts sont de 700 francs pour le module 1, de 300 francs pour le module 2 et 500 francs pour module 3.



Informations supplémentaires et conseil particulier

Votre conseiller Swiss Life vous fournira volontiers de plus amples informations.

Vous pouvez également vous adresser à l'agence générale la plus proche:

www.swisslife.ch/agences



Pour plus d'informations contacter

• Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, Case postale, 8022 Zurich

• www.swisslife.ch/conseilfondation